Montréal le 10 avril 2021

Julie Couture, résidente du quartier St-Henri

Consultation publique-PVM Richelieu

Secrétariat corporatif

800, rue De la Gauchetière Ouest

Rez-de-chaussée, bureau 1170

Montréal (Québec) H5A 1J6

À l'attention des commissaires.

Objet: Opinion au sujet du projet de poste de ventilation sur la rue Richelieu à St-Henri.

Messieurs et madame les commissaires,

Le lot acquis par la STM et où la construction du poste de ventilation est projetée est un endroit où je me promène presque quotidiennement. J'aimerais vous faire part de la très grande déception que j'ai ressentie lorsque je fus informée du projet de construction du poste de ventilation sur la rue Richelieu, et j'aimerais vous faire part de mon opposition à ce projet dans sa forme actuellement proposée.

Tout d'abord, je fus choquée d'entendre que le bâtiment historique situé sur le lot acquis par la STM sera tout bonnement démoli. Je fus encore plus choquée d'entendre, lors de la séance d'information sur le projet, que certains des experts mandatés par la STM pour étudier le projet trouvent que les caractéristiques architecturales de ce bâtiment 'ne sont pas importantes' et que par conséquent, une construction 'moderne', sans aucun effort de rappel d'éléments visuels du bâtiment d'origine a été privilégiée. Les images de la nouvelle structure proposée m'a également grandement déçue par son aspect strictement fonctionnel, sans effort apparent d'esthétisme ni de quelconques rappels d'éléments visuels du caractère historique du bâtiment dont la démolition est projetée, notamment les très jolis arches qu'on y retrouve, les jeux de couleurs dans la brique, les motifs en ciment insérés dans la façade ou encore le très joli fer forgé, ornemental, sur la porte d'entrée. Ces éléments, dont

la fonction me paraît strictement esthétique, montrent que nos ancêtres ayant occupé le territoire de St-Henri, même dans un but industriel, avaient un souci pour l'esthétisme qui semble très peu présent dans le plan de la nouvelle installation présentée par la STM.

Je souhaite ardemment que la décision de démolir le bâtiment soit réétudiée. Si la décision de démolir était malheureusement maintenue, je trouve essentiel de revoir les plans de la structure projetée afin d'en améliorer significativement l'aspect esthétique ainsi que le maintien d'une apparence qui rappelle l'histoire de St-Henri et les éléments visuels du bâtiment visé par le projet de démolition.

Par ailleurs, j'aimerais également exprimer, encore une fois, ma très grande déception quant à la construction projetée à St-Henri, d'un 'poste à baisseur' (entre guillemets car je suis incertaine de l'orthographe), auquel se greffe le projet du poste de ventilation de la STM, comme si le quartier St-Henri, mon quartier, n'avait pas suffisamment souffert de s'y voir installer, sur son territoire, des structures utilitaires. En effet, n'oublions pas que St-Henri, plus particulièrement ce secteur de St-Henri (secteur A-720), avec la reconstruction de l'échangeur Turcot, s'est vu approcher une autoroute plus près de ses résidences, tant en hauteur qu'en latitude, préjudice auquel s'ajoute le projet actuel d'une autre structure à vocation encore une fois utilitaire, le projet de poste de ventilation, une vocation utilitaire visant à répondre aux besoins des montréalais (ou westmountais) de passage, et non à ceux ayant élu domicile à St-Henri. Quand s'arrêtera cette pluie de mauvaises nouvelles pour les résidents du secteur A-720 de St-Henri? Il me semble qu'on se permet trop facilement et trop souvent de se servir de St-Henri pour y déposer des structures utilitaires que d'autres ne voudraient pas voir dans leur cour...

On nous a expliqué lors de la séance d'information (30 mars) que la bande de terrain où est projetée cette autre construction, le 'poste à baisseur', appartient à la ville de Westmount. Comment justifier cet état de fait en 2021! N'est-ce pas là un reliquat d'une époque révolue marquée par des inégalités socio-économiques au détriment de St-Henri, un quartier ouvrier? Ne serait-il pas grand temps de remédier à telle incongruité et de faire en sorte que l'aménagement de cette bande de terrain, qui affecte les résidents de St-Henri, pas ceux de Westmount (ils ne la voient même pas), relève de la juridiction des représentants des citoyens de St-Henri. Cette situation, ainsi que les projets incessants de construction de structures utilitaires sur le territoire de St-Henri, au profit d'autres quartiers qui s'en voient par le fait même exemptés, est une iniquité portant préjudice aux citoyens de St-Henri. N'oublions pas que nous vivons à une époque où l'on cherche à corriger les injustices du passé, et non à les perpétuer. Les croquis présentés de ce 'poste à baisseur', lors de la séance d'information du

30 mars, laissaient présager un impact visuel pour moi des plus inquiétants et la perspective de voir des installations électriques si proches de résidences suscite chez moi des crainte au plan de la santé.

Je demande donc à la STM, s'il vous plaît, de bien vouloir reconsidérer le projet de démolition de l'édifice historique sur le lot acquis sur la rue Richelieu ainsi que les plans des installations projetées. Aussi, je demande à qui de droit, s'il vous plaît, de considérer d'autres emplacements pour la construction d'un 'poste à baisseur', car en regard d'installations utilitaires, St-Henri, il me semble, a déjà largement fait sa part!

Merci de votre attention. Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Julie Couture